

**Société Générale SCF**  
 Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros  
 Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX  
 479 755 480 RCS NANTERRE

Rapport sur la qualité des actifs au 31 mars 2014  
 (Instruction n° 2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés)

I. Prêts garantis. – Néant.

II. Expositions sur des personnes publiques :

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 31/03/2014	Provisions au 31/03/2014	Dont encours des créances douteuses au 31/03/2014
<b>France</b>			
Régions	968 110		
Départements	2 516 420		
Communes et Groupements de Communes	2 933 733		
Etablissements de Santé	1 680 627		
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	707 063		
Expositions garanties par credit export	1 346 031		
Souverain	274 379		
Autres	218 849		
<b>Belgique</b>			
Régions	125 000		
<b>Autriche</b>			
Expositions garanties par credit export	23 834		
<b>Norvege</b>			
Expositions garanties par credit export	111 992		
<b>Germany</b>			
Expositions garanties par credit export	285 304		
<b>US</b>			
Expositions garanties par credit export	196 058		
<b>Gulf Cooperation Council</b>			
Expositions garanties par un souverain	290 397		
<b>Supra National</b>			
Expositions garanties par un supranational	292 600		
<b>Total</b>	<b>11 970 398</b>		

Dont expositions se rapportant à des contrats mentionnés au premier alinéa de l'article 6148-5 du code de la santé publique (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 31/03/2014	Provisions au 31/03/2014	Dont encours des créances douteuses au 31/03/2014
France:			
Etablissements de Santé	83 051		

Durée résiduelle (arrondie au nombre d'années entier le plus proche)	Prêts Encours au 31/03/2014	Prêts Nombres au 31/03/2014
0	80 483	31
1	259 710	77
2	274 521	66
3	438 353	61
4	290 023	71
5	384 072	106
6	516 643	97
7	1 097 965	103
8	557 915	73
9	556 744	87
10	550 254	76
11	958 294	126
12	405 107	66
13	510 189	61
14	467 525	53
15	472 825	88
16	916 580	105
17	430 329	50
18	60 135	11
19	138 262	17
20	281 138	38
21	610 999	61
22	519 234	57
23	210 528	31
24	175 686	23
25	141 389	21
26	300 073	25
27	117 549	11
28	158 664	10
29	15 000	1
30	11 572	1
31	0	0
32	0	0
33	0	0
34	0	0
35	6 563	1
36	0	0
37	0	0
38	56 075	3
39	0	0
40	0	0
<b>Total</b>	<b>11 970 398</b>	<b>1708</b>

III. Organismes de titrisation et entités similaires – Néant.

#### IV. Valeurs de remplacement

- A. Titres, valeurs et dépôts sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissement bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Pays (en milliers d'euros)	Titres au au 31/03/2014	Valeurs au 31/03/2014	Dépôts au 31/03/2014	Notations externes S&P/Moody's/Fitch
France				
Société Générale SA			219 916	A-1/P-1/F1
Total			<b>219 916</b>	

Durée résiduelle arrondie au nombre d'années entier le plus proche (en milliers d'euros)	Titres au au 31/03/2014	Valeurs au 31/03/2014	Dépôts au 31/03/2014
Disponible			15 916
< 1 an			204 000
2			0
3			0
4			0
5			0
6			0
7			0
8			0
9			0
10			0
<b>Total</b>			<b>219 916</b>

- B. Créances d'une durée résiduelle inférieure à 100 jours sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissements établis dans un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen lorsqu'elles bénéficient du second meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Néant.

- C. Titres, sommes et valeurs reçus en garantie des opérations de couverture mentionnés à l'article L. 513-10 du code monétaire et financier (non pris en compte dans la limite définie à l'article R. 515-7) :

Néant

## V. Remboursements anticipés

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Montant des RA enregistrés au cours du trimestre	Moyenne des encours en fin de mois	Taux de RA au cours du premier trimestre annualisé (en %)
<b>France</b>			
Régions	0	965 454	0,00%
Départements	0	2 536 740	0,00%
Communes et Groupements de Communes	0	2 916 188	0,00%
Etablissements de Santé	0	1 691 795	0,00%
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	0	712 535	0,00%
Expositions garanties par credit export	63 129	1 278 698	19,75%
Souverain	0	274 101	0,00%
Autres	0	221 917	0,00%
<b>Belgique</b>			
Régions	0	125 000	0,00%
<b>Autriche</b>			
Expositions garanties par credit export	0	7 945	0,00%
<b>Norvege</b>			
Expositions garanties par credit export	0	114 066	0,00%
<b>Germany</b>			
Expositions garanties par credit export	0	311 249	0,00%
<b>US</b>			
Expositions garanties par credit export	0	197 537	0,00%
<b>Gulf Cooperation Council</b>			
Expositions garanties par un souverain	0	290 397	0,00%
<b>Supra National</b>			
Expositions garanties par un supranational	0	292 600	0,00%
<b>Total</b>	<b>63 129</b>	<b>11 936 224</b>	<b>2,12%</b>

## VI. Risque de taux

En matière de risque de taux, Société Générale SCF se conforme à une politique stricte d'immunisation. Les émissions sont systématiquement adossées en taux avec l'actif au moyen de swaps de micro-couverture (taux fixe contre Euribor 3M et contre Libor USD 3M, Libor USD 3M contre Euribor 3M, Euribor 6 mois contre Euribor 3 mois, taux structuré contre Euribor 3 mois).

- Répartition des encours de swaps (notionnels) au 31 mars 2014 :

(En milliers d'euros)	Total des notionnels au 31/03/2014	Groupe Société Générale (En %)	Contrepartie externe (En %)
<b>Taux fixe contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	7 850 000	100%	0%
<b>Taux fixe contre Libor USD 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	36 263	100%	0%
<b>Libor USD 3M contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	470 506	100%	0%
<b>Euribor 6M contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	20 850	100%	0%
<b>Taux structuré contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	150 000	100%	0%
<b>Total</b>	<b>8 527 619</b>	<b>100%</b>	<b>0%</b>

Les autres éléments du bilan sont couverts selon les règles de gestion du Groupe Société Générale.

L'analyse de risque de taux repose principalement sur l'analyse de la sensibilité. Cette sensibilité est calculée à partir de la variation de la valeur actuelle nette des positions suite à une translation de la courbe de taux de 1%.

La surveillance de l'exposition repose sur le calcul des sensibilités suivantes :

- sensibilité à court terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 0 et 1 an ;
- sensibilité à moyen terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 1 et 7 ans ;

- sensibilité à long terme calculée par addition des sensibilités des intervalles supérieur à 7 ans ;
- sensibilité globale calculée par addition de toutes les sensibilités.

- Sensibilités de la position de taux (en milliers d'euros) :

<b>Sensibilité globale +1% (en milliers d'euros)</b>	<b>Total</b>	<b>Dont CT</b>	<b>Dont MT</b>	<b>Dont LT</b>
Mars 2014	0,03	0,03	0,00	0,00

## VII. Couverture du besoin de liquidité à 180 jours

Les flux de trésorerie positifs sont évalués par transparence et correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêts des échéances des prêts aux collectivités locales reçus en garantie.

Les flux de trésorerie négatifs correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux décaissements de principal et intérêts des échéances des Obligations Foncières émises.

A une date de tombée, une compensation des flux est effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes.

A partir du 31 mars 2014, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive de 11 987 (en milliers d'euros) et correspond au solde du premier jour du trimestre.

En cas de position de liquidité négative, Société Générale SCF est dotée de sources additionnelles de liquidités qui consistent principalement en :

- une ligne de liquidité accordée par Société Générale
- la valeur des actifs éligibles au refinancement auprès de l'Eurosystème après application des différentes décotes (pour la partie excédant 102% des ressources privilégiées)
- les échéances d'intérêts et de capital perçues des valeurs de remplacement